

Inclusion des personnes neuroatypiques dans la formation tertiaire en arts de la scène : défis et perspectives

Un projet de Florence Proton

Début du projet : le 1er janvier 2026

Soutenu par la HES-SO, en partenariat avec l'Association Delta-formation et la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL)

Résumé du projet

Le projet de recherche proposé vise à formuler des recommandations afin d'améliorer l'accès aux formations supérieures de type tertiaire en danse et théâtre pour les personnes neuroatypiques. Un processus méthodologique inclusif en deux étapes sera mis en œuvre : 1. Analyser les expériences de formation inclusives des personnes neurodivergentes et/ou en situation de handicap dans l'enseignement supérieur ; 2. Identifier les facilitateurs et les obstacles, sociaux et environnementaux, propres à la Haute école des arts de la scène - La Manufacture.

Les deux premiers volets permettront d'analyser, sur la base de récits d'expériences, d'entretiens individuels et de groupe, les facteurs facilitant et entravant l'accès au cursus de formation mais également la participation aux cours. Par ailleurs, nous nous appuyerons sur l'expérience des actrices et acteurs de la formation Delta, formation pré-professionnelle dans les arts de la scène pour des personnes dites neurodivergentes et/ou en situation de handicap. Cette formation gratuite, encadrée par des artistes professionnel-le-s, propose des cours hebdomadaires et la création d'un spectacle annuel en partenariat avec des institutions culturelles de renom - Le Théâtre les Halles à Sierre et le Théâtre Vidy-Lausanne.

Les résultats des étapes 1 et 2 de l'étude permettront de formuler des recommandations visant l'accès au cursus professionnel - tels que les bachelors danse et théâtre de la Manufacture de Lausanne - pour des personnes neurodivergentes et/ou en situation de handicap. Ces recommandations seront ainsi adaptées au contexte particulier d'une formation tertiaire en arts de la scène.

Présentation du projet

1. Contexte du projet

Le projet présenté repose sur trois principaux constats. Premièrement, en Suisse, une attention politique et sociale grandissante est portée aux projets permettant de soutenir les processus de formations inclusives. Deuxièmement, si de nombreux projets sont mis en œuvre dans les cursus de scolarité obligatoire, l'accessibilité de la formation tertiaire est encore peu questionnée. Finalement, dans le domaine des arts de la scène, de nombreuses initiatives sont proposées, elles reposent néanmoins sur la volonté des professionnel-le-s et ne sont pas suffisamment soumises à des conditions cadres. Elles se basent rarement sur des connaissances scientifiques et sur l'expérience des personnes concernées. Ces différents constats sont explicités ci-dessous.

Une attention politique et sociale grandissante

De nombreuses conditions cadres et dispositions légales visent à garantir l'égalité de traitement et l'interdiction des discriminations fondées sur le handicap. La Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH, ONU, 2006), ratifiée par la Suisse en 2014, constitue le premier traité international concernant les questions

relatives au handicap. Cette Convention, juridiquement contraignante, vise à promouvoir, protéger et garantir la pleine jouissance des droits humains et des libertés fondamentales par toutes les personnes handicapées. Elle repose sur cinq principes clés : 1) égalité et non-discrimination, 2) accessibilité, 3) autonomie de vie, 4) droit à l'éducation et 5) participation politique et culturelle. En ce qui concerne plus spécifiquement le droit à l'éducation, l'article 24 précise que l'enseignement doit être inclusif à tous les niveaux : primaire, secondaire, supérieur ou encore en formation professionnelle. Ainsi, les États Parties doivent garantir que les personnes handicapées ne soient pas exclues du système éducatif en raison de leur handicap.

Plus spécifiquement, en Suisse, la Constitution fédérale interdit toute discrimination fondée sur un handicap (art. 8, al. 2) et prévoit des mesures en vue d'éliminer les inégalités dont sont victimes les personnes handicapées (art. 8, al. 4). Une loi spécifique traite de l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand). Elle garantit cette égalité de droit dans des domaines clés. Elle impose que des mesures spécifiques soient prises pour assurer l'accès à la formation et à la formation continue. L'article 5 précise que les autorités fédérales et cantonales doivent prendre en compte les besoins spécifiques des apprenant-es et proposer des mesures compensatoires. Cette loi, et particulièrement l'article 5, constitue une base légale forte pour justifier des politiques publiques proactives en faveur de l'inclusion.

Conformément au principe du fédéralisme et de subsidiarité, la mise en œuvre des processus de formation est une responsabilité partagée. Les cantons sont principalement responsables de l'organisation et de la gestion du système éducatif. Ainsi, dans le canton de Vaud, plusieurs lois et ordonnances cantonales ou encore axes stratégiques sont formulés pour favoriser l'inclusion des étudiant-es en situation de handicap. La Confédération intervient principalement dans la formation professionnelle (apprentissage, hautes écoles spécialisées) et dans la coordination nationale.

Enfin, en ce qui concerne plus particulièrement la HES-SO, qui comprend le cursus en arts de la scène de la Manufacture, elle dispose d'une *politique-cadre à l'égard de la diversité*¹. Celle-ci stipule que « la HES-SO reconnaît et respecte la Diversité de ses étudiant-es ainsi que de ses collaboratrices et collaborateurs, en termes de sexe, genre, origine ethnique et culturelle, âge, orientation sexuelle, croyance, statut socioéconomique et respecte la situation de handicap physique et psychique. La HES-SO considère cette Diversité comme un potentiel ». En matière d'aménagements, cette politique-cadre prévoit l'aménagement des études, ainsi que d'une adaptation de l'aménagement de l'enseignement, des infrastructures et de la vie sur le campus afin d'accueillir l'hétérogénéité².

Plus précisément, la HES-SO a posé, en 2019, des principes « HES-SO sans obstacles » pour lister les mesures de compensation à l'intention des étudiant-es en situation de handicap. Les conditions d'accès et d'adaptation du cursus aux Hautes écoles de la HES-SO est donc existant. Notre recherche permettrait à la Manufacture de pouvoir bénéficier de recommandations concrètes pour les mettre en œuvre.

¹ <https://www.hes-so.ch/la-hes-so/egalite-et-diversite/strategie-degalite-et-diversite> (site Internet de la HES-SO)

² "L'activité d'enseignement intègre une sensibilité à la Diversité aux niveaux du contenu des cours, des supports pédagogiques, et du déroulement des cours eux-mêmes. La pratique d'enseignement et de production des supports de cours étant très individuelle, favoriser l'échange et la création de bonnes pratiques pouvant avec le temps constituer la base d'une vision « qualité » pour l'enseignement s'avère crucial. Pour ce faire, la HES-SO développe en collaboration des guides et des formations qui accompagneront le développement de l'enseignement."

Une formation tertiaire encore peu adaptée

Une enquête menée par Pro Infirmis Suisse (2023) auprès de 1'433 personnes en situation de handicap âgées de 16 à 64 ans conclut que quatre personnes sur cinq se sentent fortement exclues et limitées dans leur participation sociale. Concernant plus spécifiquement la formation, deux personnes sur trois en situation de handicap se sentent limitées dans leurs possibilités de formation initiale et continue. Plusieurs obstacles, tant environnementaux que personnels, sont identifiés comme freinant l'accès à la formation notamment : le manque de moyens financiers, l'inaccessibilité des lieux de formation, les conditions d'apprentissages non adaptées ou encore la crainte de ne pas être à la hauteur ou d'être exclu-e socialement. Inclusion Handicap, dans son rapport relatif à la mise en œuvre de la CDPH en Suisse (Hess-Klein & Scheibler, 2022), précise que le système éducatif suisse, à tous les niveaux, est encore loin d'être inclusif, et que les personnes en situation de handicap rencontrent de nombreux obstacles dans l'accès à la formation professionnelle. Les barrières architecturales et pédagogiques sont notamment des facteurs explicatifs du manque de participation à la formation initiale et continue. Par ailleurs, selon une récente étude (2020) de l'Office fédéral de la statistique, les personnes en situation de handicap sont bien moins nombreuses que les personnes sans handicap à avoir achevé une formation supérieure. Seules 33% d'entre elles ont terminé une formation de degré tertiaire, contre 49% de la population sans handicap. Ces chiffres sont indicatifs, et nous permettent de mettre en exergue le besoin de développer des cursus de formation inclusif au niveau tertiaire.

Des initiatives encore timides dans le domaine des arts de la scène

Alors que certaines écoles en Suisse allemande et au Tessin œuvrent depuis plusieurs années à développer des formations inclusives dans les arts de la scène, en favorisant la réflexion et la création autour de ce thème, la Suisse romande se distingue par un nombre limité d'initiatives allant dans ce sens. En effet, rares sont les dispositifs de formation adaptés. De nombreux projets culturels incluant des personnes en situation de handicap existent, que ce soit dans le champ de la pratique artistique ou celui de la médiation culturelle. Dans ces deux domaines, le but n'est pas thérapeutique, mais bien inclusif : on vise une plus grande perméabilité entre les publics et les participant-es, ainsi que l'accessibilité à l'art pour toutes et tous. Il existe des compagnies professionnelles inclusives (par exemple *Hora* en Suisse, *Mind the Gap* en Angleterre, *L'Oiseau Mouche* en France), dont l'une des missions est la formation pré-professionnelle et/ou professionnelle pour les personnes en situation de handicap. Cependant, l'accès à un cursus professionnel dans une école d'art n'est pas encore d'actualité et les compagnies inclusives n'ont pas pour vocation de proposer des cursus complets de formation professionnelle. Or, nombreux sont les créatrices et créateurs souhaitant avoir accès à des artistes aux profils variés. Il y a une demande et un besoin dans le domaine des arts de la scène pour engager des artistes atypiques étant au bénéfice d'une formation professionnelle.

Le projet Delta

L'une des co-requérantes du projet de recherche est l'une des co-fondatrices du projet Delta : formation pré-professionnelle en arts de la scène destinée à des personnes dites atypiques.

Est qualifiée d'atypique toute personne dont les capacités, les compétences et/ou le parcours de vie diffèrent des normes dominantes qui structurent l'accès à la formation et à la création artistique professionnelles.

Les missions de Delta sont de former des personnes atypiques aux métiers des arts de la scène (danse, chant et théâtre) et de leur donner accès, à terme, à des carrières artistiques professionnelles ou à des écoles supérieures en arts de la scène, comme par exemple La Manufacture - Haute École des arts de la scène à Lausanne. La formation Delta applique différents principes visant à garantir une pratique inclusive non discriminante. Il s'agit notamment de : la sécurité du groupe et l'encadrement, l'inclusion, la participation, le libre-arbitre et l'engagement des participant-es, ainsi que de la mise en place d'une pédagogie du *care* inspirée des outils de la

dramathérapie. En filigrane se dessinent les principes de transformation et justice sociales ainsi que de santé et bien-être des participant·es. Par ailleurs, l'exigence artistique est une des composantes du projet, bien que le bien-être des participant·es et la bienveillance priment sur la production et les finalités artistiques.

2. Objectifs (objectifs du projet, question(s) de recherche et but(s) visés)

Le principal objectif du projet de recherche est d'établir des recommandations afin de favoriser l'accessibilité des formations Bachelor de La Manufacture aux étudiant·es neuroatypiques. Un processus méthodologique inclusif, en deux étapes, sera mis en œuvre. Il visera, concrètement à :

1. Analyser les expériences de formation de personnes neuroatypiques dans des Hautes écoles des arts de la scène.
2. Identifier les facilitateurs et les obstacles, tant sociaux qu'environnementaux, propres à La Manufacture.

Ces étapes aboutiront à la formulation des **recommandations** visant à orienter le développement de mesures spécifiques pour rendre le cursus de formation Bachelor de La Manufacture accessible et adapté pour des personnes neuroatypiques.

Grâce à cette méthodologie de recherche, et au terrain de recherche spécifique que représente La Manufacture, ces recommandations seront ciblées sur la spécificité d'une école en arts de la scène.

3. État de l'art

3.1 Situation actuelle dans le domaine des travaux projetés avec mention des principales réalisations / publications

Comme énoncé au point 1, notre recherche se base sur divers constats, entre autres le fait que l'accessibilité de la formation tertiaire pour les personnes en situation de handicap est encore trop limitée, voire inexistante dans certaines filières. Pourtant, depuis plusieurs années, l'inclusion devient un principe fondateur de l'école, tant au niveau obligatoire que postobligatoire. Quid alors de l'inclusion professionnelle et sociale des personnes concernées ? Penser l'inclusion dans le domaine de la scolarité sans viser l'inclusion professionnelle et sociale des personnes neurodivergentes et/ou en situation de handicap revient à tenir de fausses promesses. Les politiques inclusives doivent pouvoir penser la transition école-métier, et viser ainsi le rétablissement d'une justice sociale sous-tendue par les textes de loi et déclarations universelles citées précédemment.

Dispositifs existant dans le milieu de la formation tertiaire

Différentes initiatives existent aujourd'hui pour favoriser l'inclusion d'étudiant·es en situation de handicap, ayant un trouble, ou neurodivergent·es dans le domaine de la formation tertiaire. Si certaines hautes écoles et universités tendent à mettre en place des mesures inclusives, y compris sur le sol vaudois, le domaine des arts, et plus spécifiquement des arts de la scène, notamment en Romandie, reste en retard sur la question.

Le récent rapport « Diversité, inclusion et égalité des chances dans le développement des hautes écoles »³ de l'association swissuniversities⁴, coordonnant les programmes favorisant l'équité, fait état de 29 projets entre 2021 et 2024. Ceux-ci portent sur différents facteurs garantissant l'équité : l'accessibilité des études, le moyen de penser la formation et les enseignements (prise en compte des diagnostics, et aspects préventifs), des

³ https://www.swissuniversities.ch/fileadmin/swissuniversities/Dokumente/Forschung/Chancengleichheit/P-7_Chancengleichheit_2021-2024/Rapport_de_cloture_P7_egalite_2021-2024.pdf

⁴ L'association faitière des hautes écoles universitaires, des hautes écoles spécialisées et des hautes écoles pédagogiques de Suisse

programmes de sensibilisation sur certaines thématiques, l'accompagnement en termes de carrière. Si bons nombres de Hautes écoles et Universités ont participé au programme, aucune école d'art n'y est citée. Il existe toutefois quelques initiatives mises en œuvre dans les cursus artistiques. §

La HKB (Haute école des arts de Berne) prône une culture inclusive. Elle a ainsi participé au projet pilote du label inclusif de Pro Infirmis. Sur son site Internet, l'école affirme : « La HKB, c'est-à-dire toutes les collaboratrices, tous les collaborateurs, toutes les étudiantes, tous les étudiants, vivent une culture inclusive au quotidien. Pour autant que les critères généraux d'admission soient remplis, un handicap physique ou psychique ne doit pas empêcher ni l'admission dans un cursus d'études ni l'embauche dans l'institution ». ⁵

Dans le champ des arts visuels, la HEAD, Haute école d'art et de design de Genève, a mis en place l'initiative HEAD Inclusive⁶, visant à promouvoir l'inclusivité au sein de l'école. Plusieurs mesures sont pensées à différents niveaux, dont certaines peuvent concerner la neurodivergence et/ou le handicap, comme par exemple la formation au corps enseignant et aux différent-es professionnel·les, "visant à transformer l'institution en profondeur", "la mise en place de groupes de travail ayant pour but de construire un savoir et concrétiser des actions sur des thématiques structurelles identifiées" ; le développement d'infrastructures inclusives visant à garantir des lieux hospitaliers et sécurisés."

Si ces deux exemples concernent des écoles artistiques, des exemples spécifiques au milieu de la danse et du théâtre manquent. Il est en effet rare de trouver des retours d'expérience et des conditions cadres concernant les pratiques inclusives dans la formation professionnelle en arts de la scène. Ainsi les différentes approches précitées demeurent très générales et imaginer des politiques inclusives actuelles à partir de là, de manière transversale, ne tient pas compte des spécificités pédagogiques et organisationnelles des arts de la scène. Les rythmes intensifs, exigences corporelles, travail en collectif, modalités d'audition et d'évaluation générant du stress, travail avec ses émotions donc forte implication personnelle sont autant de composantes qui méritent une réflexion à part entière.

État de la recherche

En ce qui concerne plus spécifiquement la recherche, des études ont été menées dans différents contextes pour évaluer les facteurs facilitant et entravant l'accessibilité en formation tertiaire pour les étudiant·es atypiques.

A Zurich, le groupe transdisciplinaire *Art school differences* (Haute école d'art de Zurich) mène des recherches sur l'accessibilité des étudiant·es en situation de handicap dans les cursus artistiques. L'étude "Researching Inequalities and Normativities in the field of Higher Art Education", réalisé entre trois écoles d'art (ZHdK, Zurich, la HEAD, Genève et la HEM, Genève), mené par Vögele, S. et al. met en évidence le fait que, si les écoles d'art ne sont pas forcément réservées à une élite, certains mécanismes implicites en place limitent la diversité des publics s'inscrivant dans ces cursus. Elle démontre également que, malgré les discours inclusifs prônés, les pratiques institutionnelles des écoles d'art favorisent un profil très homogène d'étudiant·es, souvent issu·es de milieux privilégiés. La recherche met en exergue que certaines structures, présentées comme inclusives, sont en réalité excluantes, en raison des normes invisibles mises en place (comme des normes esthétiques ou le rythme de travail par ex.).

Penser la diversité ne va en effet pas de soi dans le domaine des hautes écoles. L'accès à la formation tertiaire pour les personnes en situation de handicap se heurte à de fortes barrières ancrées structurellement dans une pensée fortement élitiste. Il convient donc de travailler à faire évoluer les mentalités et mettre en place des

⁵ <https://www.hkb.bfh.ch/fr/la-hkb/profil-valeurs/#culture-inclusive>

⁶ <https://www.hesge.ch/head/lecole/head-inclusive>

mesures adéquates pour accompagner les étudiant·es neuroatypiques dans les voies les plus exigeantes. Comme le relève une étude canadienne (Parsons, J and al., 2021) portant sur le parcours universitaire d'étudiant·es en situation de handicap, le risque d'échec reste élevé sans mesures d'aide ou pratiques pédagogiques adaptés.

Une récente étude espagnole (García-González et al., 2020) portant sur l'identification des barrières existantes pour les étudiant·es en situation de handicap dans le tertiaire fait également état de la discrédance entre les intentions politiques et leur mise en oeuvre réelle. Ainsi les étudiant·es concerné·es ressentent une inégalité persistante et identifient des obstacles ancrés dans le système (universitaire mais également social). Les politiques inclusives sont donc nécessaires mais elles doivent pouvoir influencer sur des changements de pratique, sinon le risque de creuser davantage l'écart est élevé tant les exigences posées pour les professionnel·les et les élèves/étudiant·es peuvent être irréalistes (Bovey et al., 2025).

Dans le contexte de la formation tertiaire vaudoise, une recherche menée récemment entre l'Unil, la Source et la HETSL (Dimotrova et al., 2023-2024) part du même constat et propose de penser pratiquement la flexibilité des dispositifs de formation, pour favoriser non seulement l'accessibilité, mais également la réussite des étudiant·es atypiques. De ce fait, le projet de recherche vise à adapter les principes de la *Conception Universelle d'Apprentissage* (CUA) à la réalité de l'enseignement supérieur. Il s'agit de proposer une pédagogie favorisant l'apprentissage et la réussite pour toutes et tous, et permettant de réduire ce qui, dans l'environnement d'apprentissage, peut constituer un obstacle (cognitif, moteur, émotionnel, etc.). Ce projet a par ailleurs abouti à un guide pratique : *Diversité et réussite dans l'enseignement supérieur. Conseils pour la communauté étudiante, enseignante et directions*⁷

Une étude espagnole (Carballo, Morgado et Cortés-Vega, 2021) souligne également l'importance d'une pédagogie adaptée, fondée sur la CUA. En effet, les dispositifs d'aide (aide technologique, plans personnalisés, prolongation des délais, etc.) tendent à renforcer la stigmatisation, s'ils ne sont pas accompagnés de changements dans les pratiques d'enseignement. Ces constats rejoignent ceux d'une étude australienne (Edwards, Poed, Al-Nawab & Penna, 2022), qui démontre que seule une approche structurelle fondée sur la CUA, pensée dès la conception des cursus, permettrait de dépasser les logiques de compensation individuelle et d'offrir un cadre réellement inclusif. Elle permettrait ainsi aux étudiant·es de développer des compétences nécessaires et facilitantes pour leur cursus. En effet, certains facteurs internes jouent un rôle décisif dans la réussite d'une formation tertiaire, pour tout étudiant·e, mais principalement pour les étudiant·es en situation de handicap (Moriña, A. et Biagotti, G., 2022). La réussite repose ainsi sur des facteurs tels que la capacité à défendre ses droits, l'estime de soi, l'auto-détermination et le renforcement des fonctions exécutives (planification, organisation, gestion du temps) nécessaires dans un cursus exigeant. Soutenir les étudiant·es dans le développement de ces compétences favoriserait leur réussite. Il s'agit donc là encore de comprendre que d'autres pratiques sont possibles et bénéfiques, sans remettre en question l'exigence du cursus des hautes études.

Un autre aspect essentiel concerne le rôle des dispositifs de soutien institutionnel. Une étude récente sur les Disability Support Centers (DSC) dans l'enseignement supérieur (Shpigelman, Mor, Sachs et Schreuer, 2022) montre que ces structures occupent une place centrale dans la réussite académique des étudiant·es en situation de handicap, mais aussi dans la construction d'une identité collective et d'une culture du handicap au sein de l'université. L'étude souligne que l'égalité d'accès ne peut se limiter à l'intégration formelle ou à l'obtention d'un diplôme, mais suppose la création d'une véritable culture de diversité, tant dans les apprentissages que dans les expériences sociales. Elle insiste sur la nécessité de politiques éducatives holistiques et transformatrices, qui dépassent les aménagements ponctuels et favorisent l'empowerment, la fierté et l'activisme des étudiant·es concerné·es. Par ailleurs, il est important de mettre en avant que la transformation du système doit prendre

⁷ https://www.hetsl.ch/fileadmin/user_upload/ecole/egalite-diversite/Livre_DiversiteReussite_light.pdf

en compte les parcours individuels, les contextes propres, et non reposer sur des principes normatifs (Shaw, A., 2022). L'inclusion n'est ainsi pas une bannière mais une pratique, s'inscrivant dans un contexte, pensée en adéquation avec les besoins des actrices et acteurs de terrain.

Ces différents exemples mettent en exergue le fait que l'inclusion reste un enjeu majeur dans le domaine de la formation tertiaire, plus spécifiquement encore dans les arts de la scène. Les inégalités perdurent et les pratiques inclusives doivent pouvoir se penser et se travailler dans chaque contexte particulier de formation. Le présent projet de recherche et les recommandations qui en résulteraient viendraient donc combler un manque réel.

3.2 État des principales lectures / réflexions / expériences / réalisations / publications effectuées par le(s) requérant(s) dans le domaine des travaux projetés.

La formation DELTA existe depuis plus de trois ans. La mise en place et la réalisation de la première promotion, en 2023, a été soutenue par l'Office Fédéral de Culture et le Canton du Valais. Les promotions 23 et 24 se sont clôturées au Théâtre les Halles à Sierre par les représentations affichant complet de *Juste être avec vous* en octobre 2023 et *FANTASEA* en septembre 2024. Après deux années de travail en Valais, le projet Delta franchit une étape importante dans son développement. Dès janvier 2026, un nouveau groupe de participant-e-s sera accueilli au Théâtre de Vidy–Lausanne, un lieu emblématique de la création artistique en Suisse romande. Cette extension marque une volonté affirmée d'élargir la portée du projet et de renforcer son engagement à décroiser les pratiques culturelles. Au-delà des spectacles, DELTA a permis de développer et de tester, depuis 2023, une pédagogie inclusive spécifique, inspirée de la dramathérapie mais sans visée thérapeutique et mettant au coeur de son action la notion du care. Cette pédagogie met en place un cadre sécurisant et des outils concrets (encadrement, exercices de groupe, dispositifs d'imagination) permettant à de jeunes artistes atypiques de trouver leur place dans un processus artistique exigeant. Le projet a aussi mis en place un conseil scientifique pluridisciplinaire (pédagogie, psychologie, neurosciences, milieu théâtral) qui accompagne sa structuration, sa documentation et sa mise en perspective. Ces collaborations permettent de relier la pratique de terrain avec une réflexion théorique et institutionnelle, qui pourront nourrir notre recherche. Delta a également initié des partenariats structurels avec des institutions culturelles : le Théâtre Les Halles, la Manufacture – Haute école des arts de la scène de Suisse romande, et le Théâtre de Vidy–Lausanne. Dès janvier 2026, un second groupe de participant-es sera accueilli à Vidy, marquant une étape importante dans le déploiement du projet au-delà du Valais. Des discussions sont en cours avec d'autres cantons (Genève, Vaud), confirmant l'intérêt du projet.

4. Présentation succincte de l'équipe impliquée dans le projet (nom, titre, fonction, compétences et expérience professionnelle en relation avec le projet)

Aline Veyre - professeure associée à la Haute école de travail social de Lausanne. Titulaire d'un doctorat en pédagogie spécialisée, elle mène des travaux de recherche sur des questions relatives à l'accompagnement des personnes neuroatypiques. Plus spécifiquement, son travail porte sur trois principaux axes : 1) le développement et l'évaluation d'interventions destinées aux personnes présentant un trouble du développement intellectuel ou un trouble du spectre de l'autisme, 2) le développement de méthodologie de projets participatifs et inclusifs et 3) l'analyse des mesures de soutien proposées. Elle a récemment conduit une recherche sur les dispositifs d'accompagnement proposés aux adultes autistes sur le canton du Valais. Elle mène actuellement une recherche action-participative visant à améliorer l'accès aux services de santé pour les personnes en situation de handicap. Un CV complet est disponible sur le site de la HETSL : <https://www.hetsl.ch/cv/aline-veyre#researches>.

Florence Proton - co-secrétaire générale de Delta, cheffe de projet et médiatrice culturelle, Née en 1974, Florence Proton est titulaire d'une licence en histoire et histoire de l'art et d'un master en sciences humaines. Elle débute son parcours professionnel comme porte-parole nationale d'un mouvement altermondialiste, avant d'obtenir un master en sciences humaines à l'IUED. Elle devient ensuite co-responsable de la communication romande au sein du syndicat Unia. Son parcours l'amène progressivement vers le secteur culturel, où elle assure la communication pour un festival, une compagnie de danse et un théâtre. Dès 2012, elle se consacre à la

médiation culturelle, collaborant avec de nombreux artistes puis avec le Théâtre Les Halles à Sierre. En 2014, elle coordonne la médiation des Journées du théâtre suisse contemporain (JTSC), et en 2017, elle devient responsable des publics pour la Triennale d'art contemporain du Valais. Pendant 6 ans, elle est en charge de la communication et de la médiation au Théâtre Sévelin 36.. En 2020, elle lance le projet Delta, tout d'abord avec Julien Jacquérior puis avec Catherine Travelletti. Depuis 2023, elle co-dirige, co-développe le projet, en particulier elle s'occupe du développement stratégique, s'occupe de toute la partie recherches de fonds, de la communication des recherches de fonds.

Alexandra Papastéfanou - collaboratrice scientifique pour Delta, médiatrice culturelle

Née à Lausanne en 1976, Alexandra Papastéfanou a d'abord été enseignante dans l'école obligatoire, tout en achevant des études en psychologie sociale à l'Unil (master et postgrade). Son mémoire de master portait sur le lien entre la création et le trouble psychique, et sa recherche postgrade sur l'apprentissage des émotions par le biais du théâtre chez de jeunes délinquant-es. Elle a travaillé dans la gestion scolaire pour l'adaptation de parcours d'élèves en difficulté, puis, après l'obtention d'un CAS en médiation culturelle, elle a occupé durant 4 ans le poste de médiatrice culturelle à l'Arsenic, et durant cinq autres années, le même poste pour ZIGZAG - Théâtre jeune public dans l'Ouest lausannois. Après un CAS en dramaturgie (La Manufacture - Unil), elle a participé à diverses créations, en parallèle de sa fonction de responsable des délégué-es à la santé pour l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire, où elle oeuvre à la conception et la réalisation de projets de prévention dans les écoles.

5. Méthode(s) de travail prévue(s), étapes du projet

Trois volets de recherche, complémentaires, seront menés successivement afin de répondre aux différents objectifs du projet.

Volet 1 : analyse de parcours de formation tertiaire en arts de la scène d'étudiant-es neuroatypiques

Afin de répondre au premier objectif, une analyse détaillée du parcours de formation d'étudiant-es neuroatypiques de hautes écoles des arts de la scène sera réalisée. Cette première étape de travail permettra de documenter les expériences d'étudiant-es ayant suivi un parcours de formation dans une école similaire à La Manufacture. L'analyse réalisée permettra de mettre en évidence les facteurs ayant contribué à faciliter et entraver leur parcours de formation.

Des entretiens semi-directifs (N=5), d'une durée d'environ une heure trente, seront menés afin d'explorer la manière dont des personnes neuroatypiques naviguent dans le système de formation des arts de la scène. Les participant-es seront recruté-es via le réseau professionnel des requérantes. Les critères d'inclusion sont les suivants : 1) avoir terminé un cursus de formation en Suisse, niveau Bachelor, en arts de la scène et 2) avoir des besoins de soutien spécifiques liés à un profil neuroatypique. La participation aux entretiens est libre et volontaire. Un formulaire d'information et de consentement sera soumis et signé par les participant-es. Les formulaires seront gardés dans un casier fermé à clé dans le bureau d'une des requérantes. Chaque entretien sera enregistré afin d'être transcrit. Les enregistrements seront ensuite détruits. Les données seront analysées de manière confidentielle. Les transcriptions seront stockées sur un serveur sécurisé. Un guide d'entretien sera élaboré afin de s'assurer que chaque entretien soit mené de manière similaire. Le guide reposera sur l'utilisation de calendrier de vie. Cet outil graphique permet de représenter le parcours d'une personne en le situant sur une échelle temporelle. Ce type de support est fréquemment mobilisé dans les études visant à documenter les parcours de formation et d'emploi (Gaudet et Drapeau, 2021). La mobilisation d'une méthodologie combinant entretiens semi-directifs et calendriers de vie présente l'avantage de recueillir des récits riches et contextualisés et de favoriser une approche critique et réaliste des parcours de formation (Gaudet et Drapeau, 2021). L'ensemble des entretiens sera transcrit puis analysé par le biais d'une analyse thématique permettant d'explorer les trajectoires individuelles dans leur complexité temporelle et sociale. Le codage visera à mettre en évidence les facteurs ayant facilité ou entravé le parcours de formation.

Les entretiens étant menés avec des personnes neuroatypiques, leurs besoins spécifiques seront pris en compte. Ainsi, des adaptations seront proposées afin de faciliter le processus de récolte des données, il pourrait, par exemple, s'agir d'adapter le rythme de l'entretien, de transmettre les questions préalablement, d'accorder des temps de pauses fréquents ou de scinder l'entretien en deux.

Volet 2 : identification des potentiels facteurs influençant l'accessibilité du parcours de formation à La Manufacture

Le deuxième volet se centre plus spécifiquement sur l'identification de potentiels facilitateurs et obstacles influençant l'accessibilité du parcours de formation propres à la Manufacture. Quatre entretiens, d'une durée de deux heures, seront menés avec le personnel (N=2) et le corps étudiant de la Manufacture (N=2). Le premier groupe sera composé du personnel de la Manufacture. Une attention particulière sera portée, dans la mesure du possible, au recrutement de personnes représentant des profils variés : enseignant·es des différentes filières, conseiller·ières aux études ou encore responsables de filière. Le deuxième regroupera des étudiant·es. Dans la mesure du possible, les profils varieront en termes d'âge, de genre et de type de formation suivie. Le choix de groupe non mixte s'appuie sur les recommandations de Julien-Gauthier et al. (2013). Cette manière de faire permettra d'éviter de freiner l'expression de certaines personnes lorsqu'elles se retrouvent avec d'autres ayant un statut d'autorité. Les participant·es seront recruté·es via le réseau de connaissances des requérantes et par le biais d'une infolettre transmise au personnel et au corps étudiant. La participation est libre et volontaire. Un formulaire d'information et de consentement sera soumis et signé par les participant·es. Les formulaires seront gardés dans un casier fermé à clé dans le bureau d'une des requérantes.

Un guide d'entretien sera élaboré afin de s'assurer que chaque discussion soit menée de manière similaire. L'élaboration du guide s'appuiera notamment sur les résultats du premier volet. Les entretiens se dérouleront en deux phases. Dans la première phase, les thématiques suivantes seront abordées : spécificités du parcours de formation, difficultés rencontrées et adaptations réalisées et souhaitées. Dans la deuxième phase, des vignettes, présentant le profil de besoins de soutien des personnes interrogées dans le volet 1, seront discutées. Il s'agira de mettre en évidence les potentielles difficultés que les personnes pourraient rencontrer dans leur parcours de formation à la Manufacture. Les groupes de discussions seront enregistrés et transcrits afin de pouvoir procéder à une analyse thématique visant à mettre en évidence les facteurs pouvant potentiellement influencer le parcours de formation des étudiant·es neuroatypiques à la Manufacture.

Volet 3 : formulation de recommandations

Le troisième volet vise à formuler des recommandations relatives au développement de mesures et adaptations permettant de soutenir le processus de formation d'étudiant·es neuroatypiques. Ces recommandations seront élaborées sur la base des résultats des deux premiers volets de l'étude, puis soumises, discutées et affinées lors d'un groupe de discussion (N=1). L'objectif de cette étape est de vérifier tant la pertinence des recommandations formulées dans le contexte d'étude de la Manufacture que leur exhaustivité. Le groupe sera composé de personnes internes à la Manufacture. Les participant·es seront recruté·es via le réseau de connaissances des requérantes. Le groupe sera composé principalement du personnel de la Manufacture et en particulier des responsables de formation.

6. Intérêt du projet pour l'école, pour les partenaires extérieurs, pour la création ou pour la pédagogie

Les retombées du projet sont multiples et se situent à différents niveaux :

Premièrement sur le plan scientifique, il existe actuellement peu de données sur les parcours de formation des étudiant·es neuroatypiques dans le domaine des arts de la scène, comme cela a été mis en exergue plus haut. Les données récoltées sont particulièrement novatrices et permettront d'explorer un champ nouveau.

Deuxièmement, la formulation des recommandations permettra d'une part de répondre aux exigences éthiques actuellement en vigueur dans le champ du handicap. D'autre part, elles permettront d'envisager des adaptations permettant d'adapter le cursus de formation. Ainsi, le projet s'inscrit dans la continuité des principes d'inclusion de la HES-SO.

Troisièmement, pour les personnes concernées, l'aboutissement de la recherche vise à rendre davantage accessibles les études en art de la scène leur offrant ainsi de nouvelles perspectives de formation et de carrière.

Nous ajouterons encore que l'inclusion d'étudiant-es atypiques dans un cursus professionnel en arts de la scène répond à un besoin du côté des institutions à la fois culturelles et sociales. La scène, tant du côté des créateurices que du public, ont besoin et sont en recherche d'artistes singulières et singuliers, posant un regard différent sur le monde. Le fait de pouvoir professionnaliser des artistes atypiques, permet de bouger les normes, de rendre visibles d'autres expériences et manières d'être au monde, et cela permet d'enrichir la création artistique.

Enfin, le fait de penser l'inclusion et l'adaptation du cursus dans les arts de la scène, profitera à toutes et tous les étudiant-es. Comme cela a précédemment été amené, le fait d'imaginer un environnement d'apprentissage plus flexible peut accompagner toutes et tous les jeunes en formation. De récentes études démontrent que la santé mentale des jeunes a fortement décliné, et que le stress perçu et vécu est un facteur aggravant (Etude de Pro Juventute 2024 sur les jeunes de 14-24 ans⁸), notamment pour les jeunes qui suivent une formation professionnelle. Dans ce contexte, le soin apporté, non pas uniquement aux élèves perçu-es comme les plus vulnérables, mais à toutes et tous, est une priorité en matière de prévention. L'inclusion et le respect de la différence est un axe fort, car cela permet de mettre un cadre rassurant, tourné vers une plus grande souplesse. Les recommandations concernant la santé psychique des jeunes (voir le cahier de Santé Psy concernant les 16-25 ans)⁹ corroborent ce qui précède : dans la période de stress et de transition que représente la formation, notamment une formation aussi exigeante qu'une formation en arts de la scène, l'accompagnement et le soin des adultes est l'une des conditions qui favorise le bien-être de jeunes et tend vers l'égalité des chances. Nos recommandations seront donc profitables pour le plus grand nombre.

7. Valorisation du projet (décrire les mesures de valorisation du projet envisagées et leur calendrier)

Afin de valoriser les résultats à une plus large échelle, nous prévoyons plusieurs **publications** des résultats de la recherche qui nous permettront de faire connaître le projet auprès de plusieurs publics.

Grâce à une publication dans le Journal de la Recherche de La Manufacture, nous atteindrons un public professionnel, notamment des Hautes écoles des arts de la scène.

Grâce à une publication dans une revue spécialisée dans les Sciences Sociales et par l'intermédiaire d'Alice Veyre, nous atteindrons un public de professionnel-le-s du monde du social et de l'inclusion au sens large. En effet, les travaux menés sur le parcours des étudiant-es neuroatypique dans le cursus de formation supérieure ainsi que sur les conditions, qu'elles soient pédagogiques ou structurelles, permettant de rendre la formation accessible sont encore rares. Ainsi, nous envisageons une publication dans une revue française à comité de lecture.

⁸ https://www.projuventute.ch/sites/default/files/2024-11/09112024_fr_pro_juventute_jugendstudie_2024.pdf

⁹ https://santepsy.ch/wp-content/uploads/2023/11/santepsy_cahier_16-25ans..pdf

Grâce à une publication des résultats de notre recherche sous la forme d'un article dans le Journal de l'ADC, nous pourrions faire rayonner ce projet auprès d'un large public réunissant amateur-riche-s et professionnel-le-s de la danse dans le canton de Genève et au-delà.

Grâce à une éventuelle publication en anglais des résultats de notre recherche dans une revue scientifique du monde de la thérapie et de l'art-thérapie en particulier - volet prévention et développement de compétences psychosociales - par l'intermédiaire du Dr. Susana Pendzik, nous atteindrions un public international de professionnel-le-s de la santé.

Nous pourrions également atteindre et sensibiliser le public directement concerné au sein de La Manufacture - étudiant-e-s, corps pédagogiques, intervenant-e-s, professionnel-le-s des Arts de la Scène et expert-e-s de l'inclusion dans le cadre du **journée d'étude** avec une présentation des résultats de notre recherche en début ou fin de journée.

Nous pourrions atteindre et sensibiliser un plus large public dans le cadre d'une **soirée conférence et table ronde**, organisée dans une institution culturelle tel que le Théâtre de Vidy-Lausanne ou la Comédie de Genève.

Nous pourrions également soumettre notre travail à l'Observatoire des Cultures et décider ensemble de la meilleure manière de le valoriser soit par la publication d'un **article dans un média romand** ou l'organisation d'un **évènement dédié à l'inclusion**.

8. Bibliographie et références

Ouvrages :

- Bovey, L., Durler, H, Losego, P., Angelucci, V. et Sotirov, A (dir.) : *Au nom de l'inclusion : Les contradictions d'une ambition scolaire* (2025), éditions Epistémé (Lausanne), collection : Sociologie de l'éducation.
- Masse, M, Piérart, Gt, Julien-Gauthier, F, Wolf, D (dir.), *Accessibilité et participation sociale. Vers une mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées* (2020) , Genève, IES/HETS, coll. « Le social dans la cité ».
- Voide Crettenand, G. et al. *Promouvoir la santé psychique des jeunes de 16 à 25 ans, Accompagner les transitions vers l'âge adulte, Cahier de référence pour les professionnel-le-s* (2023), Santé Psy.ch.

Articles, guides et recherches

- Carballo, R., Morgado, B. & Cortés-Vega, D. (2021) : *Transforming faculty conceptions of disability and inclusive education through a training programme*. In : International Journal of Inclusive Education, 25:7, 843-859
- Dimitrova, N., Martin, M., Ray-Kaesler, S., & Langwieser, L. (2023–2024). *La conception universelle de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur professionnalisant au service de l'inclusion des étudiant-e-s ayant des besoins éducatifs particuliers*. HES-SO, Haute école de travail social de Lausanne. <https://www.hetsl.ch/laress/catalogue-des-recherches/detail/recherche/la-conception-universelle-de-lapprentissage-dans-lenseignement-superieur-professionnalisant-au-service-de-linclusion-des-etudiantes-ayant-des-besoins-educatifs-particuliers-ps-82332>

- Edwards, M., Poed, S., Al-Nawab, H., & Penna, O. (2022). *Academic accommodations for university students living with disability and the potential of universal design to address their needs*. In : Higher Education, 84(4), 779–799
- García-González, J. M., Gutiérrez-Gómez, S., Solera-Hernández, E., & Ríos-Aguilar, S. (2020). *Barriers in higher education: Perceptions and discourse analysis of students with disabilities in Spain*. In : Disability & Society, 36(4), 579–595.
- Grigal, M., Hart, D., Papay, C., & Domin, D. (2021). *Characteristics of higher education programs enrolling students with intellectual disability in the United States*. Inclusion, 10(1), 35–52.
- López-Gavira, R., Moriña, A., & Morgado, B. (2019). *Challenges to inclusive education at the university: The perspective of students and disability support service staff*. In : Innovation: The European Journal of Social Science Research, 32(4), 484–499.
- Moriña, A., & Biagiotti, G. (2022). *Academic success factors in university students with disabilities: A systematic review*. In : European Journal of Special Needs Education, 37(3), 433–448.
- Parsons, J., McColl, M. A., Martin, R. & Rynard, D. (2021). *Accommodations and academic performance: First-year university students with disabilities*. In : Canadian Journal of Higher Education, 51(1), 1–16.
- Quinten, S, Reuter, L, Almpans, A (HRSG.) (2020): *Creability- a practical guide. Creative and artistic tools for inclusive cultural work*, Cologne : <https://un-label.eu/wp-content/uploads/Creability-Practical-Guide-EN.pdf>
- Shaw, A. (2021). *Inclusion of disabled higher education students: Why are we not there yet?* In : International Journal of Inclusive Education, 26(13), 1242–1260.
- Shpigelman, C-N., Mor, S., Sachs, D. & Schreuer, N. (2022) *Supporting the development of students with disabilities in higher education: access, stigma, identity, and power*, In : Studies in Higher Education, 47:9, 1776-1791.
- Vögele, S., & Saner, P. (2016). *Researching Inequalities and Normativities in the Field of Higher Art Education*. Art.School.Differences – Institut für Kunstpädagogik, Zürcher Hochschule der Künste

Sites Internet

Cadre légal :

LHand : <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2003/667/fr>

Convention de l'ONU sur le droit des personnes handicapées :

<https://www.un.org/french/esa/social/disabled/convention.htm>

Sites internet des Hautes écoles concernant l'inclusion

Formation tertiaire adaptée - programme français "Atypie friendly": <https://atypie-friendly.fr>

HES-SO : <https://www.hes-so.ch/la-hes-so/egalite-et-diversite/strategie-degalite-et-diversite>

HKB : <https://www.hkb.bfh.ch/fr/la-hkb/profil-valeurs/#culture-inclusive>

IRMAS

Institut de recherche
en musique et arts de la scène



Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

HEAD : <https://www.hesge.ch/head/lecole/head-inclusive>

Autres :

OFS (Office Fédéral de la Statistique) : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html>

Pro Infirmis : <https://www.proinfirmis.ch/fr/index.html>